



association de soutien et
d'aide aux sortants de prison

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

BILAN 2017

ORIENTATIONS 2018

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 6 mars 2018
et
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2018*

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - mrssiege@mrsasso.fr
N° SIRET 419 410 220 00026

www.mrsasso.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des membres au 31 décembre 2017

Fondateur, Président honoraire

M. Jean SCHEWIN

Président d'honneur

M. Xavier LARERE *Conseiller d'Etat honoraire*

Présidente

Mme Claire TRANCHIMAND

Vice-président

M. Jacques SIMONET

Secrétaire général

M. Philippe CÈBE

Trésorier

M. Philippe GROLLEMÜND

Administrateurs

M. Jean CELIER

M. Gérard GLADIEUX

Mme Sylvie GROLLERON

M. Patrick LAPORTE

Mme Marie-Sylvie LEFORESTIER

M. Christophe PLASMANS



association de soutien et
d'aide aux sortants de prison

RAPPORT GÉNÉRAL 2017

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 6 mars 2018
et
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2018*

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - mrssiege@mrsasso.fr
N° SIRET 419 410 220 00026
www.mrsasso.fr

2017 : une année de consolidation, de réflexion et de prise de décisions

Consolidation

- des trois implantations du mrs ;
- du partenariat avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) des différents départements dans lesquels le mrs est implanté
 - avec plusieurs rencontres d'équipes
 - avec la consolidation des actions de préparation à la sortie dans plusieurs départements
 - avec l'accompagnement socio-éducatif et l'hébergement de personnes placées sous surveillance électronique, orientées par les SPIP, dans le cadre de la convention passée avec la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) fin 2014 ;
- des rapports avec les SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation), organismes départementaux qui ont pour mission d'orienter vers un dispositif d'hébergement adapté les personnes sans domicile ou risquant de l'être et nécessitant un accompagnement social ;
- du travail de fond avec l'Îlot pour développer une synergie dans l'accompagnement des publics au niveau de l'hébergement et de l'emploi ;
- de l'accompagnement vers l'emploi.

Réflexions

Réflexion sur emploi public et casier judiciaire avec l'association l'Îlot : un groupe de travail partenarial s'est attaché à dresser le constat des obstacles à l'accès aux emplois publics des personnes condamnées et à établir une première grille croisant types d'emplois publics et nature de la condamnation, débouchant sur de premiers contacts avec les ministères concernés pour sensibiliser les pouvoirs publics et réfléchir sur les moyens d'alerter l'opinion sur la quasi impossibilité de fait pour les condamnés d'accéder aux emplois publics. Comment éviter d'ajouter une deuxième peine à la condamnation ?

Réflexion sur l'opportunité d'implanter le mrs dans d'autres départements d'Ile-de-France, notamment dans le Val-de-Marne.

Le mrs est un partenaire actif du SPIP du Val-de-Marne depuis 1998 : une équipe du mrs75 intervient chaque semaine au centre pénitentiaire de Fresnes dans le cadre de la préparation à la sortie. Le mrs 75 accueille, domicile, suit chaque année près de 100 sortants de prison de Fresnes alors que bon nombre n'ont pas d'attache réelle avec Paris. Nous nous sommes donc posé la question de la pertinence du suivi parisien et de l'efficacité. Pourquoi faire venir à Paris, déjà bien engorgé, des personnes qui pourraient être valablement suivies dans le Val-de-Marne ? Le mrs n'y aurait-il pas sa place ? Une réflexion a été menée en ce sens, avec les acteurs locaux, et notamment Mme Deyts, directrice du SPIP du Val-de-Marne.

Décisions

Lancer un débat sur emploi public et casier judiciaire : alors que l'emploi est au cœur de la réinsertion et de la prévention de la récidive, l'Etat et les employeurs publics ne devraient-ils pas être exemplaires ? Avec l'Îlot, nous poursuivrons les analyses sur la compatibilité de certaines condamnations avec certains emplois publics ainsi que les rencontres avec des employeurs publics pour mieux connaître les pratiques de recrutement et les voies de progrès de façon à amorcer un débat

public sur la situation actuelle, les évolutions à proposer et les améliorations à promouvoir pour lutter contre cette forme de discrimination.

Création en 2018 d'une antenne dans le Val-de-Marne.

Après consultation de M. Ridel, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris, et suite aux discussions avec Mme Deyts, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation du département, **le mrs a pris, lors du conseil d'administration du 17 octobre 2017, la décision de créer une antenne à Créteil, dans le Val-de-Marne.**

Le mrs en 2017

Un ancrage régional avec trois implantations en Ile-de-France, Hauts-de-Seine, Paris et Seine-Saint-Denis, et une action rayonnant jusque dans le Val-de-Marne au centre pénitentiaire de Fresnes.

Les équipes

Des bénévoles : 42

arrivée de nouveaux bénévoles qui, selon les départements, renforcent l'équipe ou compensent des départs.

Une équipe toujours restreinte mais très engagée composée de :

- 27 personnes dans les antennes qui effectuent un travail de terrain,
- une petite équipe au siège chargée de l'organisation et la gestion de l'association,
- 12 administrateurs,
- des bénévoles hors antenne qui œuvrent plus ponctuellement notamment dans le domaine de la communication et de la recherche de fonds privés.

Des permanents : des changements de contrat chez les salariés :

- transformation du contrat à durée déterminée de l'éducateur spécialisé en CDI à mi-année,
- **fin du contrat CAE** (contrat d'accompagnement pour l'emploi) de l'assistante administrative dédiée aux antennes et embauche en CDI à temps partiel ;

deux permanents à temps plein en CDI :

- une assistante administrative et comptable au siège qui est le pivot de l'administration du **mrs**,
- un travailleur social, éducateur spécialisé, qui intervient dans les trois antennes en soutien et renfort technique des accueillants et plus particulièrement chargé des recherches de solution pour l'hébergement pérenne ;

un permanent à temps partiel : une assistante administrative dédiée aux antennes.

Des équipes formées : trois types de **formation** ont été proposés aux accueillants du **mrs** :

- pour les bénévoles arrivés dans le courant de l'année, une formation interne se déroulant sur une journée entière. Animée par des bénévoles ayant une grande pratique, elle est centrée sur les thèmes suivants:
 - objectifs et missions du **mrs** ; rôle, place et responsabilité du **mrs**,
 - fonctionnement de l'administration pénitentiaire, les peines, leur mise en œuvre, la détention, la préparation à la sortie,
 - démarches pour la réinsertion,
 - usage de la documentation interne, relations avec nos partenaires principaux.

- une formation à la carte proposée par la FARAPEJ ouverte à tous, bénévoles et salariés, sur des thèmes liés à la criminologie, la délinquance, la justice pénale, les addictions etc. ,
- une formation « sur mesure » pour les équipes, organisée par la commission formation qui a fait appel à l'IREMA, association spécialisée dans la formation professionnelle et la recherche en addictologie.

La gouvernance

Le conseil d'administration de 12 membres : nous avons dû accepter la démission de deux membres qui se sont éloignés géographiquement du mrs, et avons bénéficié de l'arrivée de Christophe Plasmans, responsable de l'antenne parisienne.

Le bureau se réunit mensuellement avec les responsables et co-responsables d'antenne et prend de manière collégiale toute décision d'organisation et d'orientation.

Les commissions Bilan, Communication, Documentation, Emploi, Formation, Hébergement et Santé effectuent un travail en profondeur absolument indispensable pour la qualité du service que nous nous devons de rendre. Elles organisent leur activité selon une ligne générale définie lors de bureaux et lors des réunions en antenne.

Une bonne santé financière

2017, une année bénéficiaire grâce au maintien du soutien de nos partenaires publics et privés et des dépenses bien maîtrisées; le résultat s'établit à 16 K€ avec un bilan sain et une trésorerie solide confortée par le succès de la vente aux enchères.

Cette situation financière nous permet de consolider nos actions dans la durée et d'envisager de nouveaux projets sur le moyen terme.

Une politique active de communication et de levée de fonds

avec notamment :

- une grande vente aux enchères d'art contemporain organisée grâce à une artiste, fidèle soutien du mrs, qui a su susciter générosité et enthousiasme pour un très beau résultat encore jamais atteint, tant sur le plan financier et que sur l'intérêt et l'adhésion de plusieurs, artistes ou acquéreurs, aux projets du mrs,
- la participation aux forums des associations à Paris 11ème et à Nanterre,
- une diffusion plus large de la Lettre du mrs,
- une page Facebook qui a permis quelques échanges entre proches de sortants de prison et équipe mrs,
- les premiers pas pour faire vivre le site grâce à un partenariat avec Passerelles et Compétences.

L'activité

1- Activité globale stable

Stabilité bienvenue après la hausse de 10 % enregistrée en 2016. Sur les 650 personnes orientées vers le mrs, et suivies lors de 2784 entretiens, 152 ont bénéficié d'un suivi initié en détention (SID) dans le cadre de la préparation à la sortie.

Les suivis, en détention et en antenne, ont été réalisés par les équipes des trois départements dans lesquels le mrs est implanté, composées des bénévoles soutenus au plan technique par le travailleur social et au niveau administratif par une assistante qui, tous deux, sont opérationnels sur les trois sites. Les accueillants du mrs agissent toujours dans le prolongement de l'action des SPIP (services

pénitentiaires d'insertion et de probation) et en collaboration avec eux grâce à la qualité de la communication avec les services, en milieu ouvert comme en milieu fermé.

Si les accueillis directement reçus en antenne sont majoritairement adressés par les SPIP, certains le sont aussi par les nombreux partenaires associatifs ou institutionnels.

Activité globale

	Accueillis reçus	Nouveaux dossiers	Entretiens		
			Tous	Hors SID	SID
2017	650	387	2784	2406	378
2016	649	411	2797	2440	357

Activité SID

S'il y a de fortes disparités d'un département à l'autre*, on peut retenir globalement :

- la reprise de l'activité SID dans les maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis et Villepinte grâce à la consolidation de l'équipe du mrs93 qui intervient sur ces lieux,
- une relative stabilité du nombre de détenus rencontrés,
- une forte hausse de l'activité hébergement en hôtel **mrs**, en terme de durée, 1648 nuitées.

une demande toujours très forte de domiciliations pour les CNI (cartes nationales d'identité) et le courrier.

*A noter que la maison d'arrêt de la Santé a fermé ses portes en 2014 pour d'importants travaux de rénovation et devrait les rouvrir dans quelques mois.

	Nombre de détenus rencontrés	Entretiens en détention	Nombre de libérés SID hébergés en chambres mrs	Durée moyenne d'hébergement (en nuitées)	Total des nuitées
MRS 75	2016/2017	2016/2017	2016/2017	2016/2017	2016/2017
MA Fresnes	104/81	104/81	3/4	32/41	96/131
MRS 92					
MA Nanterre	43/48	43/50	8/5	87/198	696/990
MRS 93					
MA Fleury-Mérogis	0/13	0/13	0/0	0/0	0/0
MA Villepinte	0/10	0/10	0/2	0/263	0/527
TOTAL	147/152	147/154	11/11	71/150	792/1648

2- Un public accueilli désocialisé, confronté à de multiples difficultés

Sexe	Masculin	96 %
	Féminin	4 %
Âge	18/24 ans	18 %
	25/40 ans	50 %
	41 + ans	32 %
Nationalité	Français ou CEE	78 %
Formation	Niveau = ou > au CAP	54 %
Situation pénale (au 1^{er} entretien)	Récidivistes*	58 %

** il faut entendre récidive au sens large du terme : répétition : nouvelle infraction quelle que soit sa qualification pénale.*

Nous constatons que la population suivie au **mrs**

- est jeune, 68 % ont moins de 40 ans (57 % des condamnés en France ont moins de 40 ans),
- a fait l'objet de condamnations multiples, 58 % (40 % de « condamnés multiples » tous types de délits confondus, moyenne française),
- est peu éduquée, avec un niveau CAP en baisse à 54 %, et de fortes disparités selon les départements (de 39 à 77 %),
- pour rappel, le nombre de ceux considérés comme illettrés (10 %) ou à faible niveau d'éducation et sans expérience professionnelle est malheureusement toujours élevé, même si 54 % annoncent un « niveau » de CAP.

Les condamnés ou les libérés adressés au mrs sont confrontés à des difficultés pénalisantes

liées au temps de la détention ou d'ordre plus général :

- une préparation à la sortie de détention encore insuffisante due à la surpopulation carcérale non maîtrisée en maison d'arrêt,
- un état de santé physique et mentale souvent fragile qui ne les rend pas naturellement aptes à s'organiser pour leur avenir ; plus de 50 % des accueillis **mrs** déclarent être suivis pour des troubles du comportement, troubles psychologiques ou psychiatriques,
- la multiplicité des démarches administratives et les délais d'attente des résultats des démarches (établissement de la CNI, mise en route des minima sociaux par exemple),
- les difficultés conjoncturelles de l'emploi et les éternels obstacles pour l'accèsion aux emplois publics des personnes condamnées alors que l'on peut raisonnablement penser que le secteur public devrait donner l'exemple de la réinsertion par le travail au lieu de s'en remettre au secteur privé.

3- Des offres concrètes pour accompagner vers la réinsertion

Un entretien de qualité empreint d'empathie, une écoute attentive, un dialogue vrai sont indispensables pour travailler ensemble, accueilli, accueillant, en vue de la réinsertion, mais non suffisants. Une fois la relation établie et le cadre posé, il faut passer à l'action et proposer des solutions concrètes.

- **action pour les démarches administratives : l'élection de domicile**

toujours aussi indispensable pour initier les démarches administratives, elle permet une adresse unique pour le RSA, la CNI, la CMU etc.

Utilisée par près de 75 % des accueillis.

- **action pour la problématique santé**

via la commission santé, animée par un accueillant médecin retraité, qui a pour objectif de donner aux accueillants les moyens d'optimiser l'aide et l'accompagnement du public **mrs** par un apport de connaissances concernant la problématique de « *la santé* » et par la sensibilisation et l'information des nouveaux bénévoles avec cette année :

- une présentation de questions touchant à la santé dans le cadre de la journée de formation des nouveaux bénévoles, le 18 janvier 2017,
- une information auprès du **mrs93** sur le CSAPA Rabelais (Centre de Soins d'Aide et de Prévention des Addictions) situé à Montreuil.
- projets à court terme pour 2018 :
prise de contacts avec les structures de santé proches de la nouvelle antenne **mrs** à Créteil : CSAPA, système PASS à l'hôpital Henri Mondor, etc.

Le **mrs** considère que son rôle est d'écouter et proposer une orientation vers un partenaire.

- **action pour l'hébergement : 114 personnes hébergées**

1) **hébergement mrs : la capacité d'hébergement s'est stabilisée à 35 chambres**, louées au mois en hôtels meublés.

Une offre plurielle

- dans des chambres louées à la nuitée : hébergement d'urgence, occasionnel, a bénéficié à 11 personnes hébergées en moyenne 7 jours ;
- dans des chambres louées au mois, 35, qui bénéficient de l'ALT (allocation de logement temporaire) :
 - **hébergement classique** : 2017 a vu une diminution de 16 % du nombre de personnes hébergées (93 contre 111 en 2016) due à une forte augmentation de la durée moyenne d'hébergement à Bobigny et à Nanterre (de 127 à 149 jours),
 - **hébergement relais** : destinés aux accueillis en phase de réinsertion professionnelle sérieuse et présentant des capacités d'autonomie à court ou moyen terme. Ils sont alors accompagnés dans tous les aspects de la réinsertion jusqu'à l'accession à l'autonomie (gestion du budget, emploi, logement). Solution utilisée pour 10 accueillis (+ 25 %). Cet accompagnement en hébergement vers l'autonomie a mobilisé près de 1180 nuitées pour des durées allant, sur l'année civile, de 50 à 365 jours.

L'efficacité conjuguée du travailleur social **mrs** et du SIAO insertion a permis d'une part à certains de « sauter » cette étape pour intégrer directement une résidence sociale, et d'autre part une sortie plus rapide vers un logement autonome.

2) hébergement chez des partenaires majoritairement CHRS, mais aussi résidences sociales, via le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)

proposition d'orientation pour tous ceux qui n'ont pas de solution familiale ou amicale, et que le mrs n'héberge pas dans « ses » chambres.

• action pour l'insertion professionnelle

Deux actions essentielles ont été menées en 2017 :

1) le renforcement du partenariat

Le mrs a mis en œuvre depuis plusieurs années un certain nombre de partenariats en matière d'emploi et de formation, avec plusieurs objectifs :

- *développer des relations étroites et continues avec les différents partenaires,*
- *trouver de nouveaux partenaires,*
- *faciliter le travail des accueillants sur la question de l'emploi.*

2017 a été marquée par un rapprochement très important avec l'association l'Îlot : une base de données des partenaires emploi des deux structures a été constituée, ce qui a permis d'avoir une note partenariat emploi commune aux deux structures. Ce document essentiel en matière d'outil d'accès à l'emploi est désormais diffusé aux équipes des deux associations (accueillants au mrs et éducateurs à l'Îlot). Les offres d'emploi reçues directement de certains partenaires sont diffusées dans le même cadre en temps réel par mail aux deux structures, et mises en ligne sur les écrans d'ordinateurs des bureaux d'accueil au mrs afin de permettre un accès direct pendant les entretiens avec les accueillis. Par ailleurs, la commission emploi qui se réunit deux fois par an pour faire le point comprend désormais des membres des deux associations.

2) le renforcement de la formation des accueillants

Il est primordial que chacun se sente le plus à l'aise possible avec l'ensemble des outils mis à disposition. Ont été organisées :

- une demi-journée de formation destinée à faciliter l'utilisation de ces outils et l'inscription à Pôle Emploi qu'il est possible dorénavant de faire directement par internet.
- des rencontres directes dans les antennes mrs92 et 93, entre les accueillants et la direction des agences Pôle Emploi, destinées à présenter le fonctionnement de Pôle Emploi et de ses différentes offres de service: ces rencontres très bénéfiques ont permis de renforcer les liens. L'antenne mrs75 et le Pôle emploi ont établi un contact début 2018.

Le mrs considère que l'insertion par l'emploi repose sur trois éléments :

a/ la non substitution au service public de l'emploi : Pôle Emploi, la mission locale pour les jeunes de moins de 25 ans et Pôle Emploi insertion restent les organismes référents pour chaque demandeur d'emploi quel que soit son parcours ;

b/ un dialogue approfondi avec chaque personne accueillie qui doit permettre autant une valorisation de la personne, quel que soit le parcours effectué, que la définition de premières pistes d'orientation possibles, en particulier dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Le CV type mis à disposition de chacun est dans ce cadre un outil simple à mettre en œuvre lors des entretiens ;

c/ la recherche d'opportunités et la réponse à des offres d'emploi transmises par les différents partenaires et les contacts établis directement avec eux (note partenariat emploi Îlot/mrs).

Les aides matérielles

- **aide au transport**

indispensable pour les jeunes qui ne peuvent bénéficier de la gratuité des transports publics liée à la perception du RSA et pour tous ceux qui sont en attente du RSA. Le délai entre la constitution du dossier et l'obtention du RSA est de 2 à 3 mois, délai qui pourrait probablement être raccourci avec une meilleure préparation des démarches administratives pendant le temps de la détention.

- **aide alimentaire**

aide de dépannage sous forme de colis (via la banque alimentaire), de tickets sandwich, ou tickets service, elle ne remplace pas la bonne orientation vers des restaurants sociaux gratuits ou à prix très modéré.

- **aide au financement du permis de conduire**, grâce au soutien de la Fondation M6.

Son utilité, souvent évidente pour l'employabilité, l'est aussi bien souvent pour la confiance en soi et l'estime de soi : le permis de conduire est parfois le seul diplôme obtenu dans une école pour adultes, après un réel investissement en temps et en assiduité.

26 candidatures ont été soumises à la commission d'admission, 21 ont été retenues.

Notons qu'afin de maintenir la motivation des bénéficiaires et de limiter les abandons en cours de route, ceux-ci doivent participer au financement en fonction de leurs ressources.

La participation moyenne s'est élevée à 41 €.

4- Prise en charge de personnes placées sous surveillance électronique selon la convention signée avec la DISP de Paris concernant l'hébergement et l'accompagnement socio-éducatif de ces personnes, orientées par les SPIP

Les prises en charge l'ont toutes été par le mrs75, les autres sites **mrs** n'ayant pas été sollicités.

7 personnes (6 en 2016) ont été hébergées dans des chambres d'hôtels meublés situés à Paris mises à la disposition de la DISP de Paris pour des personnes condamnées à être placées sous surveillance électronique (PSE), afin de les stabiliser et permettre leur mise sous surveillance électronique, En relation avec chaque conseiller d'insertion et de probation référent, un accompagnement socio-éducatif adapté est mis en place pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de chaque personne PSE.

A noter :

- une fourchette d'âge large, de 20 à 60 ans, et une moyenne d'âge plus élevée que celle des années précédentes : 39 ans
- quatre condamnés PSE étaient déjà suivis au **mrs** : ils ont été hébergés en chambre **mrs** avant le placement sous surveillance électronique soit dans la perspective de cet aménagement de peine, soit suite à un nouveau jugement pendant cet hébergement
- une durée totale de 961 jours
- une insertion professionnelle variable :
 - 3 ont stabilisé leur insertion professionnelle durant l'accompagnement mrs
 - 1 bénéficie d'un demi-traitement de fonctionnaire et est bénévole dans une association caritative
 - 1 bénéficie d'un demi-traitement de fonctionnaire et est bénévole dans une association caritative
 - 1 bénéficie de l'AAH
- 2, dont un jeune de 20 ans, n'ont pas encore connu d'évolution pour leur insertion professionnelle.

5 - Les résultats de l'activité

Ils sont calculés grâce à des indicateurs de performance établis dans les quatre domaines de notre intervention :

aide administrative,
hébergement,
suivi des parcours de santé,
réinsertion professionnelle.

Ils sont mesurés sur les personnes ayant bénéficié d'un suivi dit long (4 entretiens et plus), soit sur 324 personnes : 50 % des personnes rencontrées.

Les résultats sont très encourageants:

- **insertion administrative** : le RSA en attendant un emploi pour plus de 65 %;
- **insertion par l'emploi ou la formation pour 34 %**
grâce aux efforts conjugués des accueillis et de ceux qui les suivent et grâce à un bon réseau de partenaires entretenu par la commission emploi.
Globalement stabilité de l'accès à l'emploi et légère baisse de l'entrée en formation.
A noter que l'hébergement est bien souvent la clef pour entrer dans le monde du travail. Près de 75 % des personnes hébergées en chambre mrs accèdent à un emploi ou une formation. Ces bons résultats calculés à un instant T sont fragiles et ne doivent pas faire oublier l'incapacité de certains à s'insérer professionnellement du fait de l'illettrisme ou d'un équilibre psychique très instable.
- **insertion par l'hébergement** :
les chambres mrs devant être un tremplin vers un hébergement plus pérenne, le suivi en vue de la sortie de ces chambres est fondamental. Les sorties se font très majoritairement via le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO). Les dossiers destinés au SIAO doivent être le plus précis possible afin que les orientations soient les plus pertinentes. On peut considérer que le résultat est positif puisque deux tiers des hébergés mrs quittent leur chambre pour un hébergement plus pérenne, via les SIAO départementaux.

/à la sortie d'une chambre classique mrs

Statistiques réalisées sur les 53 personnes hébergées au cours de l'année et qui au 31 décembre n'étaient plus hébergées par le mrs, les résultats très positifs pour 83 % d'entre elles :

- 48 % ont intégré une solution de type CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale),
- 20 % ont retrouvé famille ou amis,
- 15 % ont accédé à l'autonomie (logement à leurs frais).

Pour les autres, nous sommes malheureusement souvent dans une incertitude frustrante. Ce peut être une solution positive avec un hébergement relationnel ou un séjour en centre de soins, mais aussi l'errance avec tous les risques induits ou bien encore un retour en détention.

/à la sortie d'une chambre relais mrs

De très bons résultats qui nous encouragent à poursuivre cette action, l'insertion professionnelle et l'accession à l'autonomie étant des atouts forts dans la lutte contre la récidive.

On note une évolution globalement très positive (emploi, ressources et évolution vers un logement) des situations des personnes qui en ont bénéficié. Ceci résulte de la pertinence des orientations faites par les accueillants. La capacité d'autonomie « globale » des personnes est déterminante :

- des ressources stables : CDI, CDD, Intérim, AAH etc.
- capacité à occuper un logement autonome, gestion du budget...

Le respect de la participation financière à verser, entre 6 euros et 10 euros en fonction des ressources, et son versement un mois d'avance restent impératifs.

Sur les 10 accueillis admis dans le dispositif relais pendant l'année, on note :

le succès professionnel pour 8, dont 3 dans la restauration ;

- 6 sorties du dispositif vers l'autonomie, en résidence ou logement social ;
- l'incertitude pour 1 seul.

Résultats de l'offre permis de conduire :

Grâce à la contribution financière de la Fondation M6, 21 accueillis ont été inscrits dans le dispositif « un permis pour l'emploi » permis de conduire ou CACES. Malgré une sélection préalable, nous déplorons 4 abandons pour des raisons diverses (santé, comportement, ou autre inconnue).

Sur les 17 ayant suivi sérieusement les cours, à fin d'année :

- 6 avaient réussi l'examen complet du permis
- 3 avaient obtenu le CACES 1, 3, 5.

Les 8 candidats restant sont en cours d'apprentissage, certains ayant déjà réussi le code devraient rapidement obtenir la pratique. Nous avons conscience que, pour diminuer le nombre d'abandons, nous devons améliorer d'une part l'évaluation des candidats, d'autre part leur suivi, être plus à l'écoute des difficultés éventuelles rencontrées par ceux-ci dans l'apprentissage du code (difficile pour beaucoup) et/ou dans les cours de conduite (travailler sur le comportement).

Nous souhaitons pouvoir augmenter cette offre de formation.

L'offre du dispositif « un permis pour l'emploi » est très stimulante pour les accueillis en phase de réinsertion. C'est un objectif fort qui permet de soutenir la volonté de ceux qui se lancent dans une réinsertion professionnelle.

Stimulation pour se prendre en main, rechercher une formation ou un emploi, pendant la période d'apprentissage, avant même de passer l'examen. Plus de 80 % des lauréats ont décroché un emploi ou évolué positivement dans leur emploi grâce à l'obtention du permis.

Les finances

Une situation positive, avec des comptes de l'exercice 2017 qui affichent un résultat bénéficiaire de 16.424 € grâce au maintien du soutien de nos partenaires publics et privés et des dépenses bien maîtrisées.

Les dépenses : 485 000 €, en baisse

essentiellement due à la nette diminution des frais de personnel (en 2016, arrêts maternité de l'éducatrice spécialisée et remplacements).

Grâce à une bonne maîtrise des frais généraux, plus de 80 % des dépenses sont affectées aux actions sociales, dont l'hébergement représente la part principale.

Les recettes : 502.000 €, en légère baisse

Le niveau des subventions publiques se maintient, ce qui dans le contexte de contrainte budgétaire des différents acteurs publics, est à considérer comme une reconnaissance de la qualité de nos actions. Le montant des ALT (allocations de logement temporaire), directement lié au nombre de chambres louées, est stable.

Les dons privés qui ont représenté 28 % des recettes totales sont stables.

Que tous les mécènes, fondations d'entreprises, fondations privées, donateurs individuels et adhérents soient ici très vivement remerciés pour leur confiance et leur soutien.

Quelques exemples de l'utilisation de ces fonds privés : financement du poste de travailleur social, des hébergements relais, des permis de conduire, organisation de manifestations culturelles permettant de lever des fonds et d'élargir le cercle des sympathisants, etc.

Les projets et orientations de 2018

L'objectif principal est constant : améliorer la qualité du suivi des accueillis pour leur permettre de surmonter l'épreuve des premiers mois qui suivent la sortie de détention ou la condamnation à une peine alternative, prévenir la récidive.

Nous nous attacherons donc à développer toutes les mesures qui concourent à la désistance, sortie de la délinquance, pour une insertion durable, notamment la stabilisation par l'hébergement et l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi avec, par exemple, le renforcement des compétences des accueillants, l'accroissement de notre capacité à financer tout ou partie des permis de conduire et CACES, et l'établissement de liens étroits avec des instituts de formation.

Au-delà de ces points techniques et des recrutements de nouveaux bénévoles à prévoir, le **mrs** souhaite en 2018 :

- renforcer le conseil d'administration,
- créer une antenne dans le Val-de-Marne, à Créteil,
- embaucher un deuxième travailleur social,
- promouvoir un débat sur les difficultés d'accès des personnes condamnées aux emplois publics.

Pour une compétence plus globale, et une vision plus large des diverses problématiques et des solutions à apporter, nous souhaitons élargir le conseil d'administration avec des personnes ayant des profils complémentaires.

Créer une antenne à Créteil dans le Val-de-Marne pour accroître la pertinence et l'efficacité du travail de préparation à la sortie réalisé au centre pénitentiaire de Fresnes depuis 1998, dans le prolongement et en complément de l'action du SPIP du département.

Embaucher un deuxième travailleur social, ce qui permettra, d'une part, aux équipes des 4 sites **mrs** de bénéficier d'un soutien technique permanent, et d'autre part, de développer les partenariats pour encore plus d'efficacité.

Enfin, pour lutter contre la quasi impossibilité de fait pour les condamnés d'accéder aux emplois publics, nous agissons avec l'Îlot pour amorcer et promouvoir avec tous les acteurs concernés un débat public afin de faire évoluer la situation vers des pratiques de recrutement plus favorables à la réinsertion et donc à la prévention de la récidive.

Conclusion

Avec ses équipes très motivées qui portent des projets répondant aux nécessités sociales, avec des finances saines qui doivent permettre la réalisation des actions en cours et des projets, le **mrs** a toujours mérité votre confiance.

Il vous est d'avance très reconnaissant de la lui renouveler.